



Programme de transfert du Practice de Golf

Un Espace pour l'enseignement du golf et de l'Eco-nature à La Flotte





Préface

Création d'une activité Découverte et Animations Golf et Eco Nature



Guide des Bonnes Pratiques pour la création et l'exploitation du Centre d'enseignement « Golf et Eco-nature »

Ce guide "Golf et Eco nature" : est une proposition pratique pour la conception et la gestion du Centre d'enseignement du golf et de l'Eco-nature permettant d'établir, à partir de la volonté commune entre les pratiquants du golf et de l'Eco-nature et gestionnaires des espaces naturels d'aboutir à la Création d'une activité annuelle à valeur d'exemple pour les habitants de l'île de ré et ses touristes.

La gestion d'un tel Centre « ne va pas obligatoirement de soi » eu égard aux impacts potentiels positifs ou négatif de cette double activité en regard des objectifs des gestionnaires ; elle s'appuie en effet sur un dialogue constructif entre usagers et gestionnaires, et la concertation approfondie entre pratiquants, gestionnaires, collectivités et administrations.

Ce document doit être considéré comme un recueil d'expériences plutôt qu'un approfondissement de toutes les dimensions du sujet retenu. Il aborde la gestion associée de manière originale de la pratique du golf et de l'Eco-nature, sous l'angle de loisirs éducatifs et sportifs : il s'inscrit dans le cadre de la pratique des sports de nature en plaçant la concertation au cœur du projet. Le cadre juridique dans lequel cette double pratique s'inscrit, l'impact qu'elle est susceptible de générer sur les milieux et les retombées économiques possibles n'en sont pas moins des approches complémentaires essentielles.

Il a pour objet de démontrer l'intérêt du travail en partenariat entre gestionnaires d'espaces naturels et les associations actrices dans ce projet :

Association golf des Pertuis et Association Golf Insula Ilrhéa
Association Nature Environnement 17 et LPO

Bien entendu toutes les difficultés ne seront pas réglées par la concertation : la protection des milieux naturels, le maintien de la biodiversité voire de "l'esprit" et de la tranquillité des lieux impliquent le respect de la réglementation, préalable à toute action constructive.

Le Centre d'initiation et d'entraînement à la pratique du golf et de l'Eco-nature s'appuie sur les nombreuses expériences conduites désormais dans le monde, associant à la pratique du golf, la découverte des patrimoines naturels, culturels et paysagers, par leur mode d'approche, la discrétion des pratiquants, l'accompagnement pédagogique. Orienté en particulier, vers les jeunes et notamment l'ensemble des scolaires de l'île de ré, avec la création d'une Ecole des Jeunes « Golf et Eco-nature », il mérite d'être accompagné dans leur développement.



Analyse des données conduisant à la décision de transfert du Practice actuel

La demande : Pour 1000 habitants, 3 fois plus de golfeurs sur l'île de ré qu'en Charente maritime ou qu'en France.

- ⇒ Depuis 10 ans, le Practice actuel, malgré sa rusticité, a enregistré 54 000 passages, avec une demande croissante d'année en année des pratiquants pour un équipement d'apprentissage plus complet.
- ⇒ Avec l'évolution des rythmes scolaires, le besoin d'implantation d'une école de golf à l'année pour les jeunes rétais est largement exprimé (*voir dossier spécial en fin de document*)
- ⇒ Le site actuel ne permet pas de s'inscrire dans une démarche d'activité à caractère publique durable compte tenu des accords de mise à disposition des terrains avec le propriétaire privé
- ⇒ La relocalisation en proximité immédiate de la zone artisanale de La Flotte offre des facilités d'accès pour les jeunes par les moyens
- ⇒ Le projet permet de réparer un site fortement abîmé et lui redonner une attractivité centrée sur une activité annuelle:
BIRDIE: Ecole de Golf et de l'Econature



Site et paysage du practice d'aujourd'hui



Practice existant
(août 2013)



Zone d'enseignement
avec le matériel d'apprentissage
stocké dans une camionnette



Site et paysage d'aujourd'hui



Analyse des données conduisant à la décision de transfert du Practice actuel

Cet outil sera implanté sur la zone NDL de La Flotte, dédiée à l'implantation d'activités sportives et de loisirs, dans l'enceinte du périmètre « La Flotte » INSCRIT au SCOT avec celui de « Rivedoux Sainte Marie » pour les études d'implantation du futur Golf.

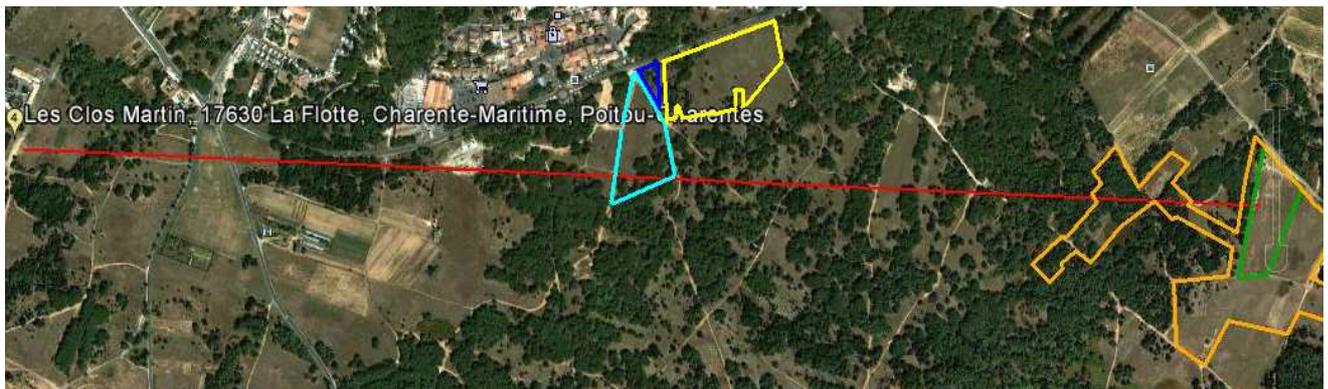
Cet Espace servira également de « Base d'expertise pilote » pour aborder toutes les étapes d'une création et d'une exploitation répondant aux exigences d'une politique de préservation des espaces naturels et de protection renforcée contre les risques liés à la poussée urbaine dans l'île de Ré.

- ⇒ en s'intégrant dans une nature « normale »,
- ⇒ en apportant une première contribution à la MAITRISE DES FRICHES ET LA GESTION DES ESPACES BOISES, par la diminution des risques de feux, la préservation « d'une biodiversité ordinaire » 90% des quelques hectares du practice contribuant à favoriser l'expression de la biodiversité et la conservation de la naturalité.
- ⇒ En servant de base expérimentale pour la lutte contre la prolifération des lapins
- ⇒ en jouant un premier rôle dans la LUTTE CONTRE LA PROLIFERATION DES ESPECES INVASIVES tant végétales « Bacarris, Ailante » qu'animales: lapins, « chenilles processionnaires, frelon d'Asie »
- ⇒ en utilisant pour l'arrosage, avec les impacts positifs d'une filtration améliorée par le système racinaire des espaces engazonnés. l'eau, jusqu'à présent rejetée en mer en aval de la station d'épuration du clos Saint Martin, et ce de manière complémentaire au projet d'irrigation en cours pour la culture de la pomme de terre.



Le site de La Flotte

Il s'agirait de transférer le practice existant situé en zone NDL dans la zone prévue par le SCoT en face de la zone artisanale de la Croix Michaud et également classée en zone NDL, en conformité avec les dispositions du POS de la commune de La Flotte ayant prévu la possibilité d'un Centre d'entraînement sur ce site.



Option 1: 2,7ha à travailler sur 13ha



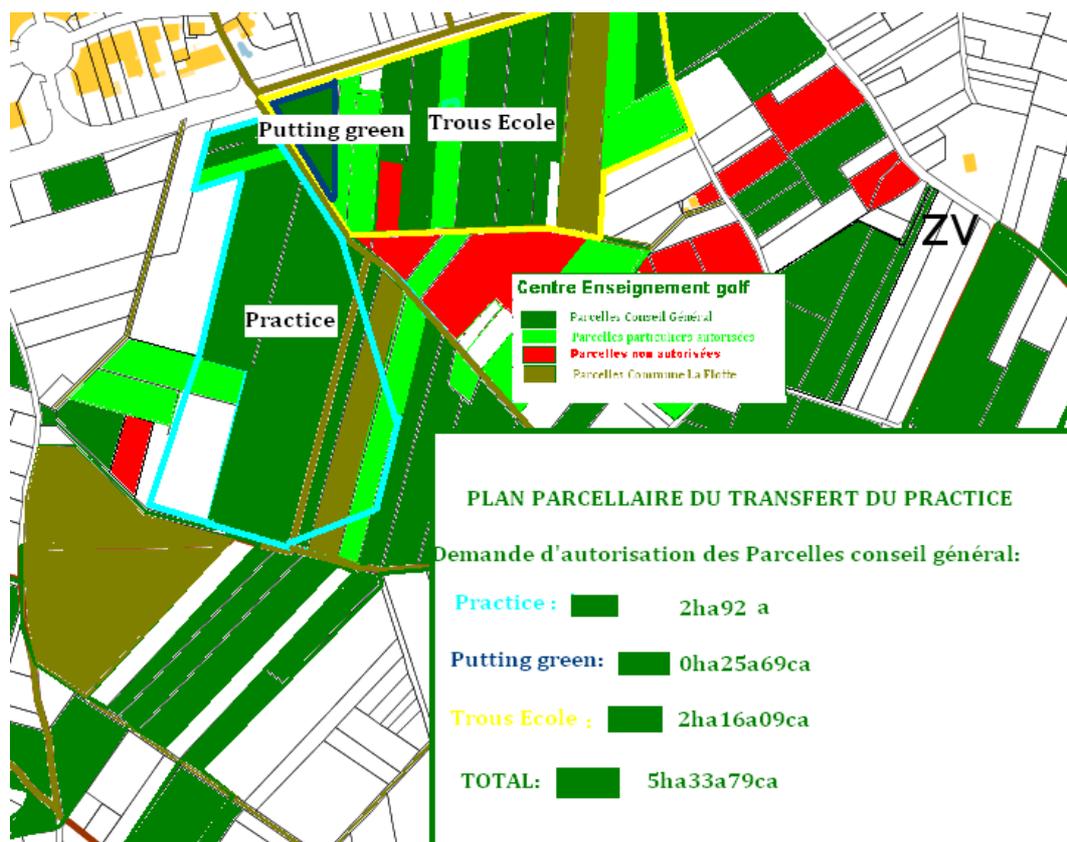
Après Le cumul des surfaces du practice, des greens et avant greens (colorisées en vert clair et vert foncé) représente 2,7ha, sur une emprise globale de 13ha qui feront l'objet d'une préparation des sols permettant :

- ⇒ d'atteindre une bonne planéité et stabilité du sol
- ⇒ de semer et d'entretenir les zones de greens et de pré-greens en choisissant des variétés déjà répertoriées dans l'île de Ré, telles le Cynodon dactylon, chien dent pied de poule recommandée par REN17

Tous les arbres sujets adultes seront préservés; seuls les petits sujets contribuant à la fermeture des espaces seront éliminés en parfait accord avec REN17; un élagage avec élimination des branches mortes sera effectué jusqu'à 3m de haut pour faciliter la circulation sans danger dans les sous bois.



Option 2: 2,7ha à travailler sur 7,7ha



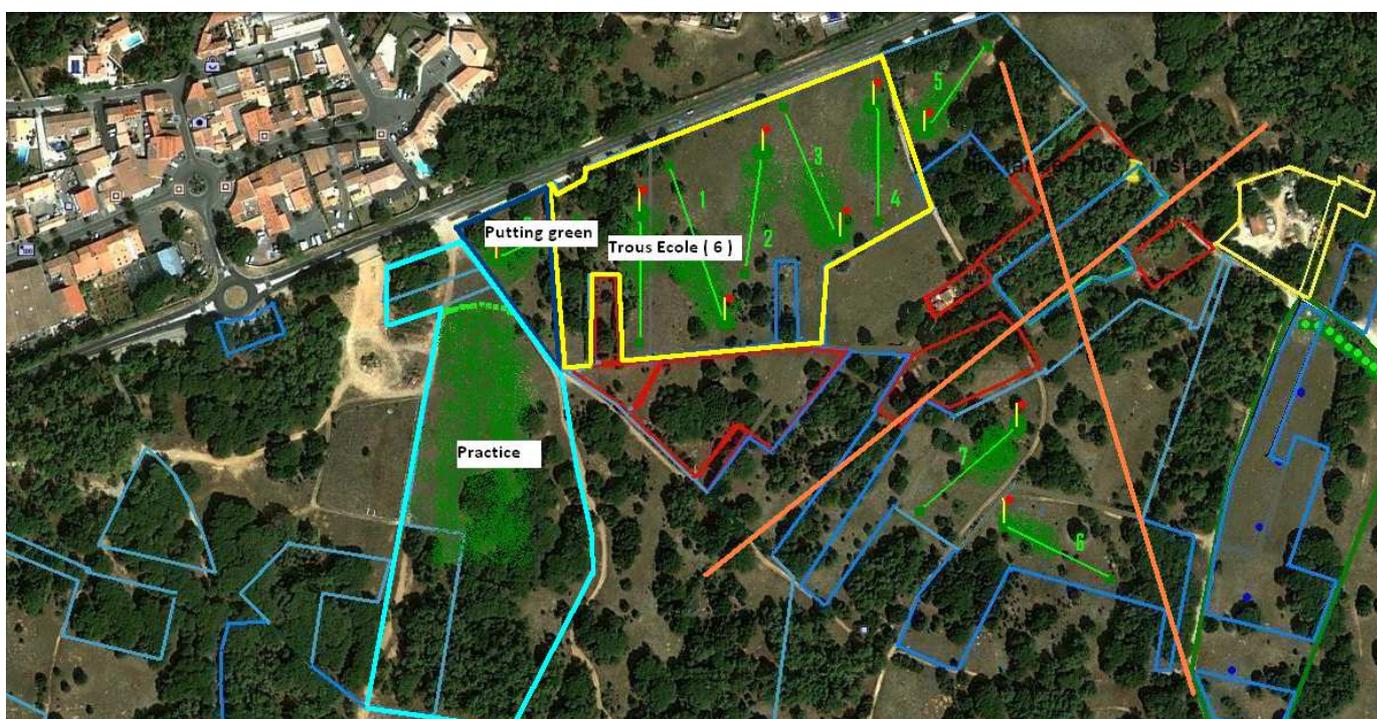
Après entretien avec Ré Nature Environnement une 2ème option a été étudiée avec 3 hypothèses minima, maxima et optimum: elle comprend sur une emprise globale ramenée à 7,7ha dont 5ha33 appartenant au Conseil général, au lieu de 13ha. Ce programme prévoit le transfert du practice la création d'un putting green et de 6 trous Ecole au lieu de 9. Le cumul des surfaces du practice, des greens et avant greens (colorisées en vert clair et vert foncé) représente 2,7ha, qui feront l'objet d'une préparation des sols permettant :

- ⇒ d'atteindre une bonne planéité et stabilité du sol
- ⇒ de semer et d'entretenir les zones de greens et de pré-greens en choisissant des variétés déjà répertoriées dans l'île de ré, telles le chien dent pied de poule recommandée par REN17



Suite Aménagements Option 2 sur 7,7ha

Tous les arbres sujets adultes seront préservés; seuls les petits sujets contribuant à la fermeture des espaces seront éliminés en parfait accord avec REN17; un élagage avec élimination des branches mortes sera effectué jusqu'à 3m de haut pour faciliter la circulation sans danger dans les sous bois.



Un impact mineur sur l'Emprise parcellaire

L'emprise parcellaire représente toutes surfaces confondues 7,7ha dont:

- ⇒ Practice: 4 ha toutes surfaces confondues dont les 2/3 resteront intactes, 1/3 soit 1,5 ha nécessitant nivellement et tonte
- ⇒ Putting green : 0,25ha toutes surfaces confondues dont les 9/10 resteront en l'état, 250m² en herbe synthétique
- ⇒ Les Trous école: 3,4ha toutes surfaces confondues dont les 2/3 resteront l'état, 1/3 soit 1,2 ha nécessitant nivellement et tonte

La contribution du Conseil général pour autorisation d'utilisation porte pour:

Le practice sur 3,5 ha, soit 1,2ha nécessitant nivellement et tonte

Le putting green sur 0,25ha, dont 250m² aménagés en herbe synthétique

Les trous Ecole sur 1,5ha, soit 0,5ha nécessitant nivellement et tonte

SOIT 1ha75 avec aménagements légers (nivellement et tonte) à très faible impact environnemental.



Définition du programme

1. Le Practice:

Périmètre d'emprise : 4ha dont 220m x 100m, soit 1 à 2,2 ha à préparer
Réalisation de 15 postes sur portion d'arc tournant le dos à la D
Surface plane stabilisée sans trou tondue 1 fois par mois
Distances identifiées par 4 zones cibles avec drapeaux

Exemples implantation



Les balles sont ramassées à la main tous les jours avec:



La distribution des balles
distributeur fonctionnant



se fait avec une machine
sur batterie



Suite programme

2. Le Putting green

Réalisé en gazon synthétique sur une surface de 250 m² à proximité immédiate des postes tapis transférable à terme

Réalisé au niveau du sol sans intervention de modelage.

Possibilité d'intégration d'un bunker d'entraînement



3. Les trous Ecole

6 à 9 trous école sont réalisés sur une emprise de 7 ou 13 ha:

- Chaque trou porte le nom d'un oiseau remarquable ou protégé
- La longueur d'un trou est entre 90m et 135m
- Un départ en gazon synthétique de 1,5m x 1,5m totalement démontable

2 à 3 zones de frappe en gazon synthétique de 1m x 0,5m chacune totalement démontable

1 trou matérialisé par un drapeau

Le sol est tondu sur une largeur de 30m de large

Les zones d'implantation ont été choisies à la suite des visites terrain effectuées avec Pierre Legall, chargé des études Flore sur le périmètre du Centre.



Suite programme

4. Les aménagements périphériques

4.1. Aire de stationnement

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme article L.142.10, l'aire de stationnement a été positionnée, « *pour éviter de compromettre la conservation ou la protection des terrains classés en tant qu'espaces naturels* »; en accord avec la commune de La Flotte, il a été convenu d'affecter la parcelle lui appartenant, affectée aujourd'hui aux dépôts de gravats (voir plan en annexe). L'accès au practice est prévu par l'allée piétonnière parallèle à la route.

4.2. Local d'accueil

Conformément aux dispositions du POS de La Flotte autorisant l'implantation d'un local d'accueil de 25m² pour le Centre d'entraînement golf, répondant ainsi aux dispositions de l'article L.142.10, précisant que « *seuls des équipements légers d'accueil du public et nécessaire à la gestion courante des terrains* », un chalet d'accueil de 25m² sera implanté à proximité immédiate des postes de practice dont la position sera choisie pour ne pas nuire au paysage existant. Il est proposé qu'un refuge LPO de 25 m² puisse en outre permettre l'accueil des jeunes des Ecoles de l'île de Ré pour les animations « Eco-nature ».



AVANT PROJET DE LA CHARTE « BIRDIE » ESPACE D'ENSEIGNEMENT POUR L'INITIATION ET LE PERFECTIONNEMENT DU GOLF

En conformité avec la mission de la Direction du Développement Durable et de la Mer du Conseil général de Charente Maritime et le Comité de gestion des Espaces Naturels sensibles de la commune de La Flotte, nous, les Associations de golfeurs de l'île de ré, les associations de protection de la nature et de la biodiversité de l'île de ré, et les représentants élus des collectivités locales, proposons la rédaction d'une charte " Espace d'Enseignement pour l'initiation et le perfectionnement dans la pratique du Golf et de l'Econ-nature" dans l'île de Ré, s'inscrivant en tant que Plateforme Eco-naturelle pilote de gestion Environnementale" dans le cadre de la création et l'exploitation de l'Espace. Nous nous engageons à utiliser et faire respecter uniquement les principes de Bonnes Pratiques de Management Environnemental tels que proposés par exemple par AUDUBON INTERNATIONAL: ainsi, le suivi quotidien des Pratiques et Procédures de management décrites devront permettre en effet :

- ⇒ de minimiser ou éliminer les impacts à potentiel négatif sur l'environnement et les communautés avoisinantes,
- ⇒ de garantir la totale concordance avec l'ensemble des réglementations en vigueur,
- ⇒ et de réévaluer de manière permanente les procédures initiales pour atteindre les plus hauts standards de l'excellence environnementale.
- ⇒ et de favoriser l'information et la sensibilisation à la préservation de la faune et de la flore locale dans la pratique du golf.

La mise en place et la conduite de ces Bonnes pratiques seront expérimentées sur une emprise foncière maximale de 8 ha. Ainsi l'exploitation de cet Espace sous Assurance Qualité environnementale pourra servir de plateforme Pilote permettant de tirer des enseignements, données et informations qui seront publiées et communiquées



Les activités découvertes et animations

Golf et Eco Nature



« Golfons et Protégeons ensemble »



Le transfert du practice sur le nouveau site répond à un double objectif:

- Offrir de nouveaux équipements pour favoriser la pratique du golf et notamment en milieu scolaire
- Sensibiliser les golfeurs jeunes et adultes à l'Eco-nature pour une meilleure connaissance et protection de la faune et la flore des espaces naturels sensibles de l'île de ré.

Exemples non limitatif d'actions de sensibilisation à la richesse biologique tirées des conclusions des Etudes Faune Flore

- ⇒ Campagne d'implantations de nids financée par cote part de cotisation en étroite coordination avec LPO
- ⇒ Les 15 postes de practices seront identifiés par un nom de plante, d'oiseau ou d'insecte caractéristique de la faune ou la flore locale, avec illustrations et fiches descriptives
- ⇒ Les départs et drapeaux des trous Ecole seront illustrés d'une photo d'un oiseau en référence à la présence de nids en proximité .
- ⇒ Le chalet sera largement illustré avec le concours de la LPO (la possibilité d'en faire un relais refuge LPO est en cours d'étude)
- ⇒ 10 Lots de 100 Balles aux logos de la LPO et de Nature Environnement 17 seront sponsorisés.
- ⇒ La journée d'ouverture du Centre sera organisée en partenariat avec Ré Nature environnement et LPO avec co-animations Golf et Eco-nature.



Les activités découvertes et animations Golf et Eco Nature



« Golfons et Protégeons ensemble »



PROJET DE PANNEAU DE DEPART

⇒

Trou n°3

Longueur: 103m.



Le petit duc Scops

Le petit duc est l'un des plus petits rapaces nocturnes ; hibou à peine plus gros qu'un merle, il tient dans la main. Le petit duc apprécie le voisinage des humains, et signale sa présence par un cri, « kjiou » pour le mâle et « gwio » pour la femelle, que l'on peut confondre avec celui du crapaud. Il nidifie à la mi-mai, souvent dans le tronc d'un vieil arbre ; il se nourrit de gros insectes, de petits rongeurs et de lézards ; il est inscrit sur la liste rouge des oiseaux nicheurs menacés en Poitou Charentes, l'île de ré étant l'un des seuls bastions régionaux avec l'île d'Oléron.



Les activités découvertes et animations Golf et Eco Nature



« Golfons et Protégeons ensemble »



PROJET DE PANNEAU ET CARTE DE SCORE 9 TROUS ECOLE

⇒

CARTE DE SCORE



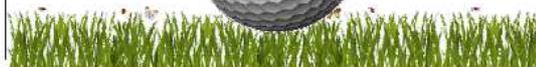
M. ou Mlle: _____ HCP: _____

Trou	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total	Total rest
PAR	3	3	4	4	4	5	4	3	3	35	
Dist.	110	100	110	125	165	175	135	105	115	1140	

RÈGLEMENT
Tous les balles présentes sur le terrain sont à récupérer.
Partenaires joués avec un handicap de 0 à 18.

SIGNATURE

Venez jouer
au golf
et
découvrez aussi
la nature et
ses habitants



Illustrations du futur Practice



Quelques installations de Practices en France



<http://www.golfvilliers.com/>



<http://www.practicegolfnice.com/photos.html>



<http://www.practice-de-golf.com/presentation.html>



<http://www.golfbg.fr/le-centre/>



<http://www.golf-ilefleurie.com/>



Clicker sur le plan pour accéder au site

<http://www.golflower.fr/concept/gftrainingcenter>





Ecoumène Golf & Environnement

www.ecoumene.org/adresses.htm

« Il ne suffit pas aujourd'hui de dire ou de suivre une bonne conduite, il faut la prouver »

L'Institut Ecoumène Golf & Environnement est une organisation de recherche créée pour effectuer des investigations dans le domaine du golf et de l'environnement.

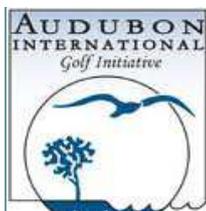
Il est à la disposition des membres de l'AGREF pour apporter des éléments de réponse à des questions techniques liées à la gestion des golfs dans leur environnement.

Apporter de l'information objective aux méthodes de construction et de gestion environnementale des parcours de golf, pour lesquelles la vision du public et des médias est encore mal perçue.

La vision d'un entretien de parcours de golf est encore mal perçue par le public et les médias en raison d'une méconnaissance de notre travail.



Revue internationale du Management Golf à excellence environnementale QUI A FAIT QUOI DANS LE MONDE ?



Au Canada et au Québec:

www.golfandenvironnement.com



Aux Etats-Unis: **The Environmental Institute for Golf**
1421 Research Park Drive Lawrence, KS 66049-3859 Tel.
(800) 472-7878 or (785) 841-2240 Contact us at



En Australie:

[www.agcsa.com.au/trade/
epar_golf_course_environmental](http://www.agcsa.com.au/trade/epar_golf_course_environmental)



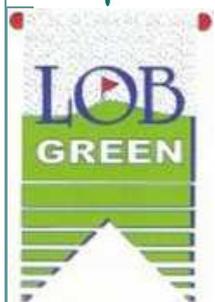
Suède et Pays Bas

www.golfenvironment.org



En Suisse:

www.golfandlife.ch



En France

www.ecoumenegolf.org/adresses.htm



En France

[www.promogolf.fr/images/public/Presse/
Saur_DP_golf_0311_1_.pdf](http://www.promogolf.fr/images/public/Presse/Saur_DP_golf_0311_1_.pdf)





www.auduboninternational.org/ge.html

Organisme associatif indépendant leader dans le monde du management environnemental pour la construction et la gestion des Golfs

753 Golfs sont certifiés dans le monde et respectent le « Environmental Resource Manual »

Au Canada, en 2009, 82 clubs de Golf ont atteint le label de certification environnementale délivré par l'Association AUDUBON INTERNATIONAL; le programme établit les lignes directrices d'un système international de conservation de la faune, de la flore et de l'environnement qui doivent respecter les lignes directrices et recommandations de 6 catégories différentes:

Planification environnementale

Gestion de la faune et de l'habitat

Lutte antiparasitaire intégrée

Gestion de la qualité de l'eau

Conservation de l'eau

Sensibilisation





<http://www.afcee.lackland.af.mil/gem/>

Air Force Center for Engineering and Environment

65 Golfs de l'US Air Force suivent les préconisations de l'Environmental Institute of Golf et respectent le GEM (Golf Environmental Management Program



EVOLUTION DE L'ACTIVITE DU PRACTICE ACTUEL DEPUIS 10 ANS



10 ANS D'ACTIVITE PRACTICE ET ECOLE DE GOLF

